

ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE, LORRAINE

# UNE REGION TRANSFRONTALIERE, EUROPEENNE, INTERNATIONALE

## Pour un développement intelligent, durable, inclusif et équilibré



Octobre 2015

**CESER Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine**

# Composition du groupe de travail inter-CESER

## Président

Annick de Montgolfier, CESER Alsace

## Membres du Groupe de Travail

Elodie Boileau, CESER Lorraine

Liliane Carrère, CESER Alsace

Florence Damour, CESER Lorraine

Bruno Fauvel, CESER Champagne-Ardenne

Christophe Girardin, CESER Champagne-Ardenne

Daniel Grosskost, CESER Alsace

Alain Kimmel, CESER Champagne-Ardenne

Isabelle Leg, CESER Lorraine

Pascal Louis, CESER Champagne-Ardenne

Robert Mertz, CESER Lorraine

Béatrice Moreau, CESER Champagne-Ardenne

Paul Nkeng, CESER Alsace

Anne Pedon-Flesch, CESER Lorraine

Danielle Potocki-Malicet, CESER Champagne-Ardenne

Pierre-Paul Schlegel, CESER Alsace

Guy Schultz, CESER Alsace

Bruno Théret, CESER Lorraine

Virginie Willaime-Morel, CESER Champagne-Ardenne

## Contribution des équipes des CESER

Kevin Crotté-Brault, CESER Lorraine

Olivier Favre, CESER Alsace

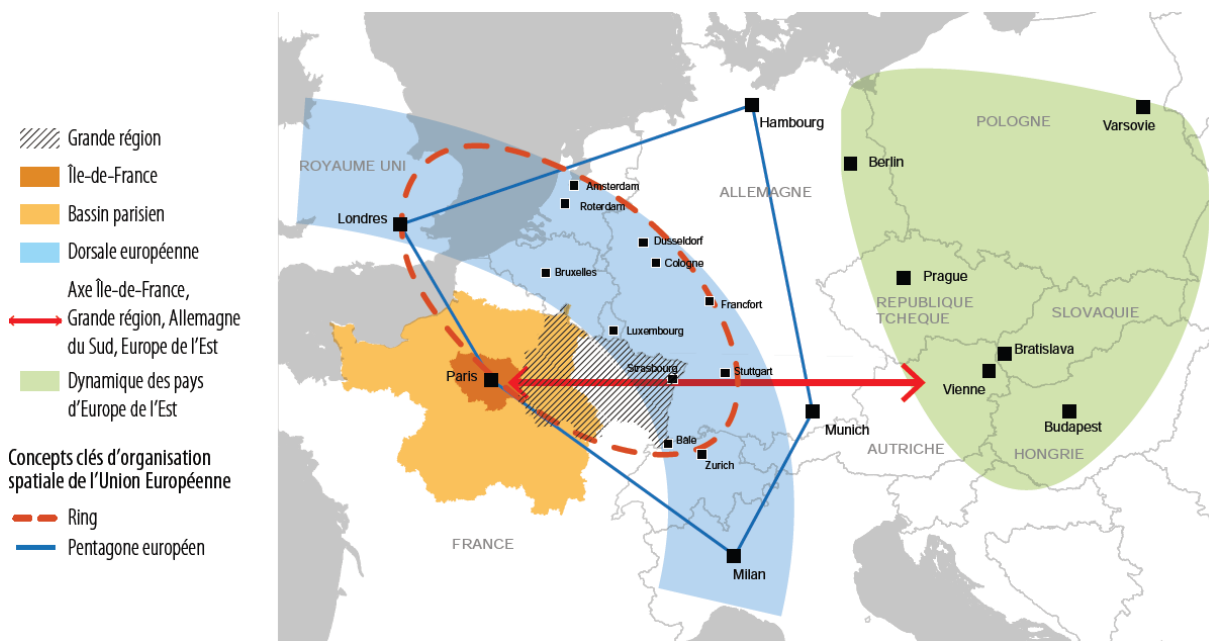
Vincent Hein CESER Lorraine

Emmanuelle Naffrechoux-Querbes, CESER Champagne-Ardenne

# Sommaire

I. Valoriser l'ouverture d'ACAL au monde	Page 6
II. Faire d'ACAL une région de réseaux de territoires et d'acteurs	Page 11
III. Développer les logiques transfrontalières et interrégionales	Page 16
<b>Conclusion</b>	<b>Page 21</b>

Issue de la fusion de trois régions (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine) aux caractéristiques très différentes, ACAL jouit d'une situation géographique stratégique en France : frontalière avec quatre pays (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse), qui donnent aux relations transfrontalières une singularité forte par rapport aux autres régions. Elle est également limitrophe de trois autres régions françaises : Nord-Pas de Calais – Picardie, Ile-de-France et Bourgogne-Franche-Comté. Surtout, elle bénéficie de la proximité d'une grande dorsale européenne - 70 millions d'habitants de Londres à Milan - où se trouve le cœur économique de l'Europe, son centre politique et l'un de ses foyers historiques et culturels.



Source : *La Grande région Est en mouvement – L'éclairage des agences d'urbanisme*

Profitant de cette position au cœur de la dynamique européenne, ACAL est très présente dans les échanges internationaux et en pointe dans bien des domaines scientifiques. Forte d'un passé souvent douloureux qui l'ancre de manière privilégiée dans l'histoire récente de l'Europe, elle est résolument ouverte sur le monde d'aujourd'hui et en prise directe avec les mutations qui dessinent l'avenir. En sa qualité d'interface avec trois autres régions françaises, elle élargit ses perspectives et son horizon, et multiplie les coopérations, territoriales et thématiques, matérialisant ainsi l'idée européenne et l'interdépendance entre pays et entre régions. Au-delà, pour nombre de ses habitants, la vie quotidienne en ACAL est marquée par l'importance du fait transfrontalier.

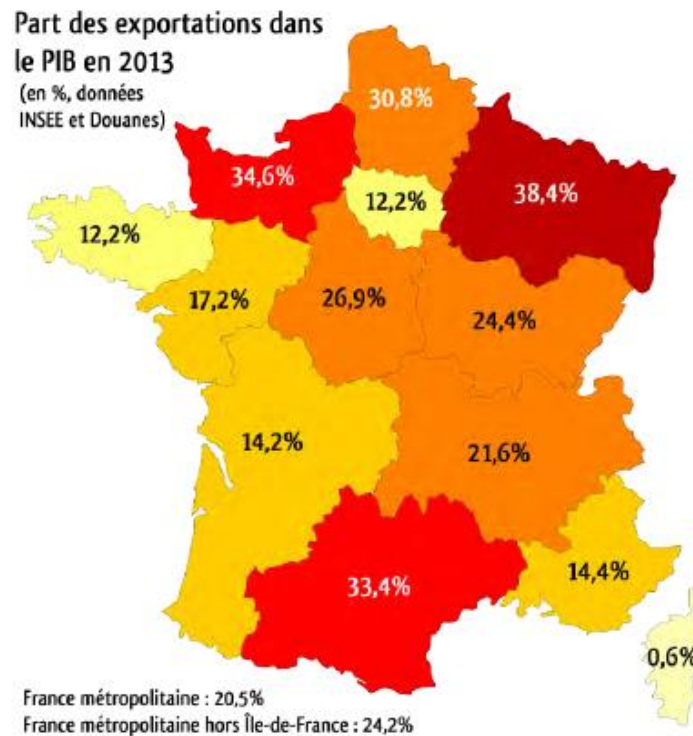
Cette position géographique et cette ouverture au monde constituent une chance qu'il importe de valoriser pleinement. A cette fin, la nouvelle région devra d'une part devenir une région de réseaux et, d'autre part, s'affirmer comme la région européenne où s'expérimentent les solutions visant à créer de véritables bassins de vie transfrontaliers.

## I. Valoriser l'ouverture d'ACAL au monde

➤ Sur le plan économique,

- Deuxième région exportatrice de France

En volume (derrière l'Ile-de-France) avec près de 14% des exportations nationales en 2013, ACAL est la première région pour ce qui est du poids des exportations dans le PIB : 38,4%.



Source : Premiers éléments sur la situation économique, sociale et environnementale – CESER Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine

- Une forte présence d'entreprises étrangères sur son territoire

ACAL se positionne en tête des régions françaises pour l'importance des emplois liés aux investissements internationaux. Ce constat d'une forte attractivité a bien évidemment son revers : une certaine dépendance vis-à-vis des centres de décisions situés hors de France.

Par ailleurs, l'industrie représente 19,2% de la valeur ajoutée en ACAL, soit trois points de plus que la moyenne française hors Ile-de-France.

### • Des domaines d'excellence spécifiques

Certains secteurs d'activités économiques sont particulièrement présents sur le territoire : la chimie, la métallurgie, le nucléaire, les machines et équipements, l'automobile, l'agroalimentaire, la forêt et le bois. ACAL développe des domaines d'excellence spécifiques : la chimie, la médecine et la biologie, les matériaux et le numérique appliqué à la santé, les agro-ressources.

### • Six pôles de compétitivité au rayonnement international

Des réseaux d'acteurs intégrant d'autres régions et d'autres pays se sont développés sur ces thématiques (exemples : la Vallée Européenne des Matériaux, de l'Énergie et des Procédés ou Lor'N'Tech en Lorraine, Nogentech en Champagne-Ardenne, ...) et les six pôles de compétitivité<sup>1</sup> présents sur le territoire d'ACAL dépassent souvent le cadre géographique des Régions actuelles. Deux d'entre eux font partie des 11 pôles français à vocation mondiale : *Alsace-Biovalley* et *Industrie et agro-ressources-LAR*.

Le laboratoire de l'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs (ANDRA), outil de recherche utilisé par bon nombre de nos voisins européens, lié au projet CIGEO (enfouissement des déchets nucléaires à Bure Sauron, Meuse/Haute Marne), s'inscrit dans une dynamique transfrontalière et internationale.

#### Préconisation

**Développer une politique économique régionale s'appuyant sur le caractère internationalisé du tissu économique d'ACAL.**

**Pour cela :**

- **Inciter les pôles de compétitivité d'ACAL et les porteurs d'autres projets à faire entrer de nouveaux acteurs d'autres pays dans leurs réseaux et à renforcer la dimension internationale de leurs projets.**
- **Communiquer et utiliser ces acteurs comme ambassadeurs et catalyseurs économiques de la nouvelle région.**
- **Bâtir une stratégie commune et concertée de développement à l'international au travers de la réalisation rapide du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDII) ;**
- **Mettre en commun et renforcer les outils existants pour le développement à l'exportation des entreprises.**

<sup>1</sup> *Materialia* (matériaux et procédés) : Champagne-Ardenne et Lorraine.

*Hydreos* (métiers de l'eau) : Alsace et Lorraine.

*Fibres-Energie* (matériaux fibreux, éco matériaux, efficacité énergétique dans le bâtiment) : Alsace et Lorraine.

*Industrie et agro-ressources* (valorisations non alimentaires du végétal) : Champagne-Ardenne et Picardie.

*Véhicule du Futur* : Alsace et Franche-Comté.

*Alsace Biovalley* (industries de la santé) : Alsace.

➤ Sur le plan de l'enseignement supérieur et de la recherche

• Cinq universités ouvertes à l'international.

Réunies au sein de la *Conférence des universités de la Région Grand Est*, les cinq universités d'ACAL (Lorraine, Mulhouse, Reims-Champagne-Ardenne, Strasbourg, Troyes) représentent près de 190 000 étudiants, plus de 11 000 chercheurs et forment chaque année plus de 1 000 docteurs. Ces universités accueillent en 2013-2014 plus de 24 000 étudiants étrangers.

• Des filières universitaires particulièrement renommées à l'échelle internationale.

L'Université de Strasbourg est parmi les toutes premières universités européennes selon le *CHE Excellence Ranking*. Située dans un pôle industriel de chimie de taille mondiale, sa Faculté de Chimie est à la 19<sup>e</sup> place (et première française) dans le classement 2015 de Shanghai.

L'Université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA) a obtenu en 2015 le label *CeQuInt (Certificate for Quality in Internationalisation)* pour la qualité de l'intégration de la dimension internationale et multiculturelle dans ses programmes et son fonctionnement institutionnel. C'est aussi au sein de cette université que *Roméo*, un supercalculateur, permet d'accélérer les recherches dans de nombreux domaines (mathématiques appliquées, physique, sciences de l'ingénierie, ...). Accessible aux universitaires et industriels européens, il fait partie des 200 supercalculateurs les plus rapides du monde et détient, de surcroît, la 5<sup>e</sup> place mondiale au classement performances/consommation.

L'enseignement scientifique de l'Université de Lorraine se démarque par son rayonnement international dans les domaines des sciences de l'ingénieur et du numérique. L'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy (*Mines Nancy ARTEM*) accueille près d'un quart d'étudiants étrangers et a noué plus de 80 accords de coopération avec des établissements du monde entier.

Sciences-po Reims accueille depuis 2010 des étudiants étrangers, en particulier des pays anglo-saxons, sur son campus euro-américain et où s'est délocalisé le programme Europe-Afrique à la rentrée 2015 ; tout comme Sciences-po Nancy avec son campus européen franco-allemand.

**Préconisation**

**Renforcer ACAL comme région de la connaissance, largement tournée vers l'international.**

**Pour cela :**

- **Inciter, par des moyens financiers, les universités d'ACAL à travailler encore plus en réseau entre elles et avec des universités d'autres pays,**
- **Favoriser le développement des échanges internationaux d'étudiants, en particulier en créant des campus internationaux sur l'ensemble des sites universitaires d'ACAL,**
- **Faire des nombreux étudiants étrangers présents dans les écoles et universités de la Région des ambassadeurs d'ACAL,**



- Accompagner les laboratoires de recherche et les entreprises dans le montage de projets et l'obtention de labels européens et internationaux,
- Intégrer les enjeux et actions internationaux dans le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

➤ Sur le plan du **tourisme**,

Ce secteur représente quelque 120 000 emplois privés, soit 10% de l'emploi total. S'il y a de très forts contrastes entre les territoires en termes d'attractivité touristique, il n'en reste pas moins qu'ACAL peut asseoir son image sur des sites ou produits (champagne) de renommée mondiale, ainsi que sur les six sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Plus globalement, ACAL offre une large palette touristique et culturelle (routes des vins, stations thermales, marchés de Noël, massifs des Vosges et des Ardennes, parcs naturels régionaux, parcs animaliers et de loisirs, ...).

Elle bénéficie en outre d'un bassin de clientèle international particulièrement dense. De plus, les trois régions qui forment ACAL partagent une histoire commune issue de l'expérience des guerres mondiales. Ainsi, un siècle après la Première Guerre Mondiale, Verdun, capitale mondiale de la paix, est la ville française la plus connue à l'étranger après Paris.

#### Tourisme et loisirs : les principaux sites attractifs ou reconnus

(sources : data.gouv.fr / culture.gouv.fr / lescuristes.fr / wikipedia / unesco.org / vpah.culture.fr / entreprises.gouv.fr / skiinfo.fr / ORT Alsace / OLT / ORT Champagne)



Source : La Grande région Est en mouvement – L'éclairage des agences d'urbanisme

### Préconisation

**Définir une stratégie régionale de développement du tourisme culturel et patrimonial, en particulier le tourisme de mémoire, mais aussi le tourisme industriel, prenant en compte les territoires voisins d'ACAL afin d'inciter les touristes à rester plus longtemps dans la région.**

Pour cela :

- Inciter les offices de tourisme et syndicats d'initiative (OTSI) à travailler en réseau, en particulier avec ceux des territoires voisins,
- Mettre en place des outils communs entre territoires d'ACAL et avec les territoires voisins : pass musées et circuits thématiques transfrontaliers et/ou communs ...

#### ➤ Sur le plan des **coopérations interrégionales**

Les trois régions appelées à former ACAL ont noué, en Europe et sur d'autres continents (Extrême-Orient, Amérique du Nord, Maghreb, Afrique noire), de multiples coopérations interrégionales qui constituent une autre porte d'ouverture sur le monde.

### Préconisation

**Acquérir une visibilité à l'échelle mondiale.**

Pour cela,

- S'appuyer sur les coopérations interrégionales existantes pour développer des accords de partenariat qui créeront une plus-value,
- Modifier, le cas échéant, leur format et leurs modalités pour tenir compte du changement d'échelle régionale.

#### ➤ Sur le plan de la **proximité avec l'Ile-de-France**.

ACAL dispose également d'une autre porte vers le monde par sa proximité avec l'Ile-de-France et Paris, ville-monde, où sont concentrés de très nombreux centres de décision, tant économiques, financiers que politiques et administratifs, mais aussi par l'existence d'infrastructures de transport qui lui donnent accès à la façade maritime.

### Préconisation

**Construire une approche commune du grand Bassin parisien avec les autres régions concernées afin de renforcer l'ouverture d'ACAL vers l'ouest et sa capacité à capter des flux internationaux.**

## II. Faire d'ACAL une Région de réseaux de territoires et d'acteurs

ACAL a longtemps été une terre de confrontations, les traces mémorielles des nombreux champs de batailles qui parsèment son territoire en sont les témoins. Cette région est à présent un territoire pacifié, ouvert aux échanges et à la coopération à travers de multiples réseaux, souvent transfrontaliers, qui participent à la construction de l'Europe.

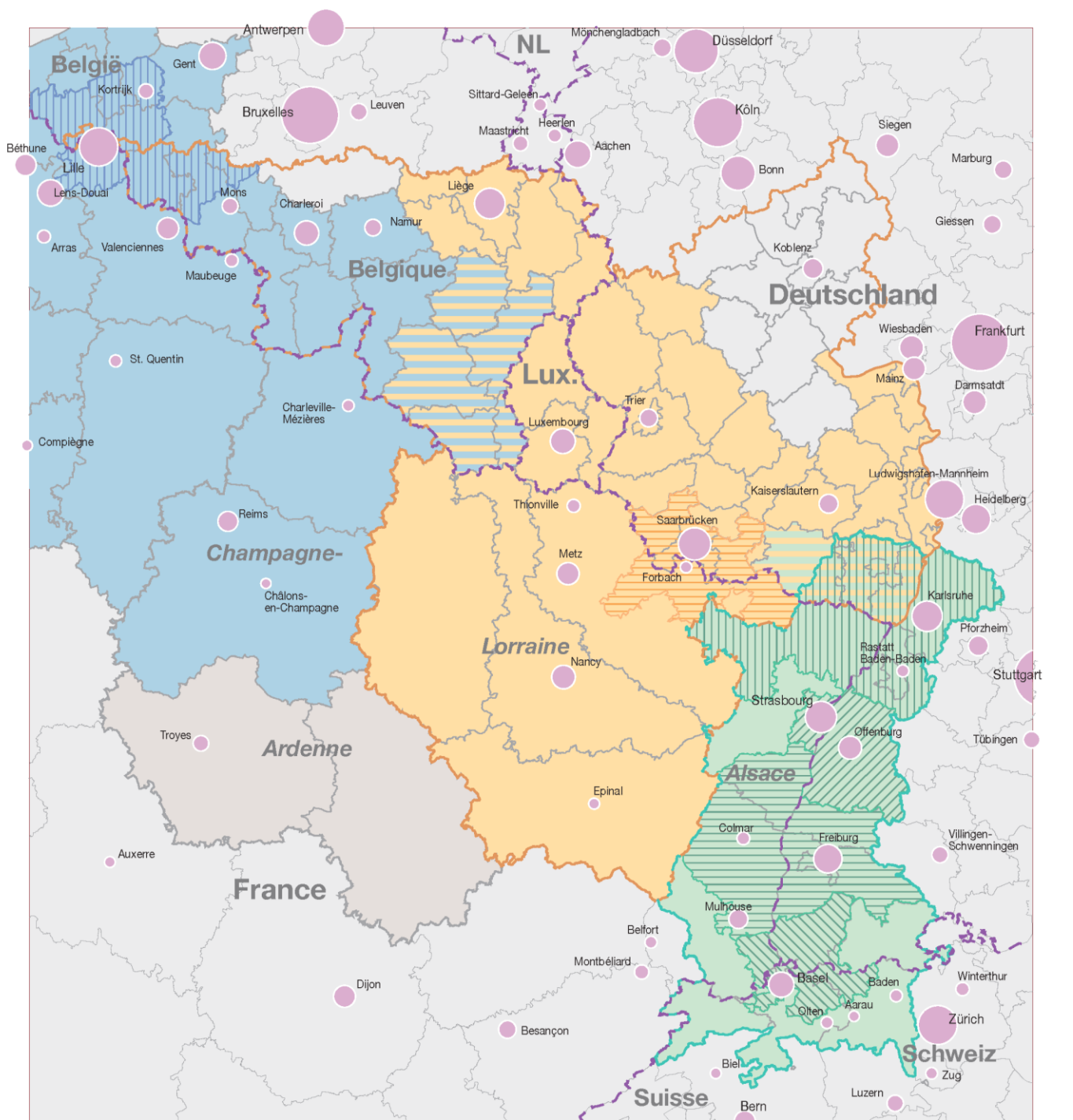
### • Des structures de coopération transfrontalière de proximité

ACAL comprend la Grande Région (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Luxembourg, Lorraine, Wallonie), le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Esch-Belval (collectivités lorraines et luxembourgeoises), la Région Métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur (Suisse, Bade-Wurtemberg, Alsace, Rhénanie-Palatinat), les Eurodistricts (SaarMoselle, PAMINA, Strasbourg-Ortenau, Fribourg-Centre et Sud Alsace, trinational de Bâle), la coopération transrégionale Champagne-Ardenne-Wallonie, pour ne citer que les principales. Diverses par leur format géographique (jusqu'à 11,2 millions d'habitants pour la Grande Région), leur ancienneté, leur structuration juridique, ces démarches de coopération témoignent toutes de la vitalité des relations que les territoires d'ACAL entretiennent avec leurs voisins par-delà les frontières.

### • Des réseaux de villes organisés

Les villes d'ACAL ont elles aussi noué des liens avec leurs voisines. Certains réseaux de villes sont internes aux Régions actuelles (le Sillon Lorrain : Epinal, Nancy, Metz, Thionville ; le Pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse ; le Triangle Bar-le-Duc, Saint-Dizier, Vitry-le-François), d'autres transcendent les limites régionales (Espace métropolitain G10, à cheval sur la Champagne-Ardenne et la Picardie), voire les frontières nationales (Quattropôle : Metz, Luxembourg, Sarrebruck, Trèves ; Tonicités : Luxembourg, Esch, Longwy, Arlon, Metz, Thionville ; Réseau des villes du Rhin supérieur ...).

## Les territoires de coopération d'ACAL en 2015



### Coopération institutionnelle

- Territoire sous mandat de la Grande Région
- Territoire sous mandat de la Conférence du Rhin Supérieur
- Limite commune Grande Région/Conférence du Rhin Supérieur

Sources : EUROSTAT - 2015  
 Prefectures de Région  
 Fond de carte : MapID 02\_2014\_xxxx

0 40 80 km

### Territoires éligibles aux Programmes opérationnels INTERREG V

- France-Wallonie-Vlaanderen
- Grande Région
- Rhin Supérieur

— Frontière  
 — Départements (Fr), Arrondissements (Be)  
 Kreise (A), Cantons (CH)

### Eurodistricts

- Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
- Saar-Moselle
- Regio PaMiNa
- Eurométropole Strasbourg-Ortenau
- Freiburg - Centre et Sud Alsace
- Eurodistrict Trinational de Bâle

### Population des aires urbaines en 2011

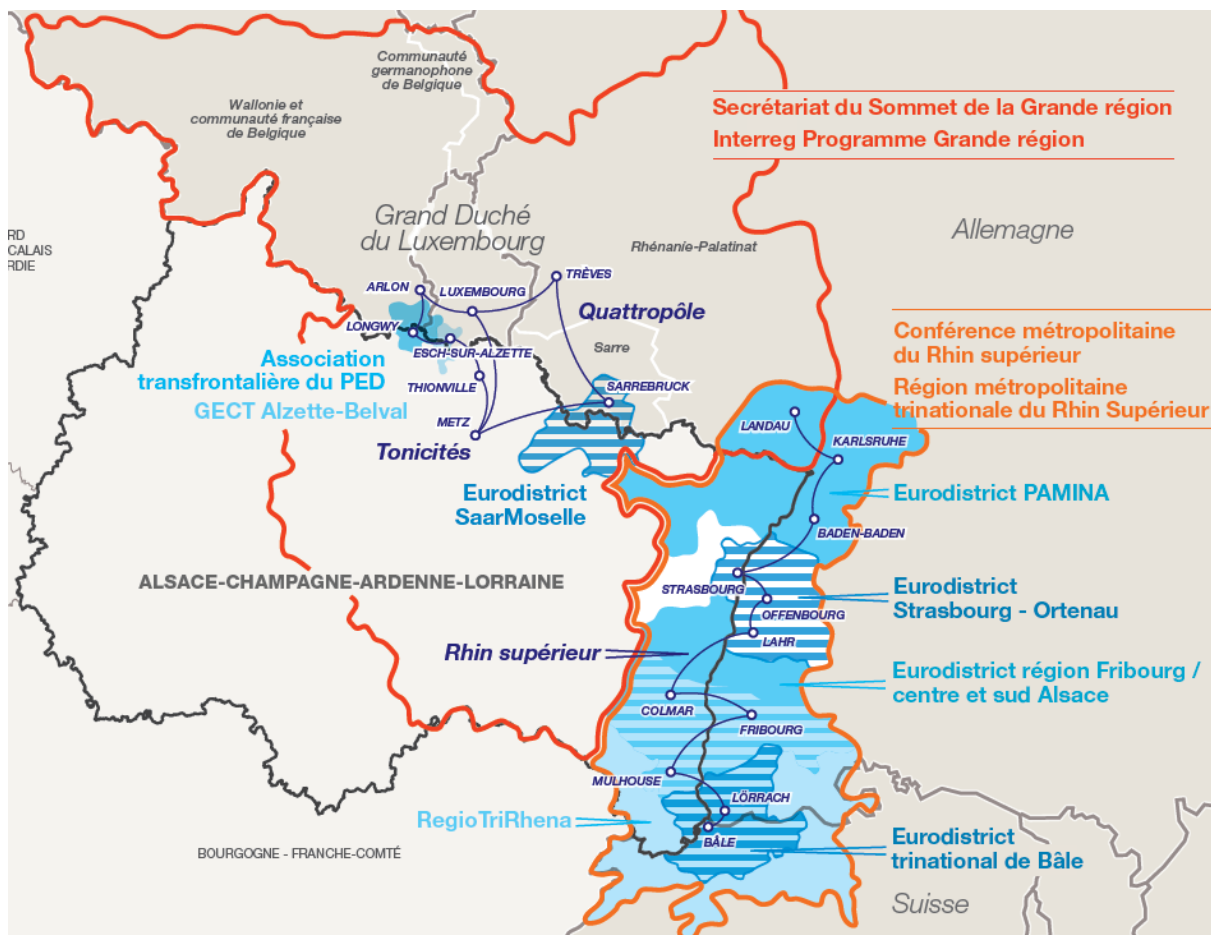
- 4 215 553
- 1 803 059
- 822 128
- 336 812
- 80 748

— Territoires de l'ACAL sans coopérations frontalière : Aube et Haute-Marne



## La région Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine (ACAL)

Source : Diagnostic de la région ACAL, version élaborée par les services d'étude des SGAR Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.



Source : La Grande région Est en mouvement – L'éclairage des agences d'urbanisme

### • Des coopérations dans le domaine de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur unit ses forces pour peser à l'échelle internationale. Les cinq universités (Bâle, Mulhouse, Strasbourg, Karlsruhe, Fribourg) de la Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur (EUCOR), regroupant 100 000 étudiants et 11 000 scientifiques, ont franchi dernièrement un pas supplémentaire dans leur coopération entamée en 1989 en lançant la procédure de création d'un GECT dénommé « Campus européen ». S'inscrivant dans une stratégie commune de recherche, de formation et d'échanges, ce nouvel outil leur permettra de se présenter sous l'entité unique « Université du Rhin Supérieur » et, à terme, de créer une infrastructure de recherche fondamentale de niveau européen, voire mondial.

En outre, l'Université de Strasbourg fait partie des membres fondateurs de la Ligue des Universités de Recherche Européennes (LERU) qui dispensent une formation de haut niveau s'inscrivant dans un environnement de compétition internationale. De l'autre côté des Vosges, l'ambition universitaire lorraine au service du franco-allemand se traduit notamment par la création du CFALOR (Centre Franco-Allemand de Lorraine) chargé de fédérer l'ensemble des actions en formation et en recherche s'appuyant sur des partenariats avec des universités germaniques, dont les universités de la Sarre et de la Rhénanie Palatinat constituent le socle.

Par ailleurs, une coopération universitaire internationale est engagée dans le cadre d'un programme INTERREG : le projet « Université de la Grande Région » associe six universités de cette entité transnationale (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Luxembourg, Lorraine, Wallonie), représentant quelque 115 000 étudiants et 6 000 enseignants et chercheurs. A cette même échelle géographique se situe le projet INTERREG *IntermatGR*, un méta-cluster qui a pour objectif de mutualiser les compétences dans le domaine des matériaux et des procédés et qui associe universités, pôles de compétitivité, clusters, centres de recherche et entreprises. L'Université de Reims Champagne-Ardenne est quant à elle engagée dans un projet-phare de recherche médicale associant neuf pays européens : elle dirige la plateforme technologique du projet *NAMDLATREAM* permettant, grâce aux nanotechnologies et aux matériaux de pointe, de diagnostiquer de façon précoce trois types de cancers communs (poumon, sein, prostate).

L'Université franco-allemande (UFA) a pour mission le renforcement de la coopération franco-allemande en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Constituée d'un réseau de quelque 180 établissements partenaires, dont un bon nombre sont situés dans ACAL, elle propose plus de 160 cursus binationaux et tri-nationaux et délivre chaque année plus de 1 000 diplômes franco-allemands.

#### • Vers une meilleure articulation des réseaux existants

Quels que soient leur format, leur forme juridique, les thématiques privilégiées, ces démarches de coopération partagent toutes un point commun : la volonté de peser sur l'avenir et de ne pas dépendre uniquement de décisions prises ailleurs. Mais ces réseaux ont une autre raison d'être : défendre la place de leurs membres dans la compétition entre les territoires. Celle-ci se joue désormais au niveau supranational, et c'est l'un des constats qui fondent la création de régions plus vastes décidée par le gouvernement en 2014. Dès lors, si les réseaux existants auront toute légitimité à poursuivre leur action dans le cadre de la nouvelle région, celle-ci devra faire en sorte qu'ils n'entrent pas en concurrence. Chaque ville, chaque territoire doit pouvoir trouver sa place en exerçant certaines fonctions (industrielles, commerciales, administratives) spécifiques aux aires urbaines. Dans les plus grandes villes (Strasbourg, Metz, Nancy, Reims, ...), il s'agit, selon la nomenclature mise en place par l'INSEE dans les années 90, des fonctions dites « métropolitaines supérieures » : *fonctions de décision et/ou de haute qualification exercées dans les secteurs à fort potentiel de croissance ou dans des activités culturelles et artistiques*. Sans oublier les activités sportives.

Dans le domaine des réseaux d'entreprises, il est nécessaire de passer à une échelle ACAL pour une meilleure compétitivité, de mutualiser, capitaliser les expériences existantes et de les connecter aux réseaux transfrontaliers, avec une approche d'innovation et d'export. Des organes consultatifs (Comité économique et social de la Grande Région), *think-tanks* et autres groupes de réflexions (Institut de la Grande Région par exemple) peuvent accompagner cette dynamique.

Pour fonctionner, ce réseau des réseaux doit pouvoir s'appuyer sur des intérêts communs identifiés à l'échelle de la nouvelle région. Une première approche de ceux-ci peut s'effectuer via les axes prioritaires arrêtés dans le cadre des programmes INTERREG Va. Ainsi, chacun des trois programmes (France-Wallonie-Vlaanderen, Grande Région et Rhin supérieur) qui concernent les composantes d'ACAL fait de la recherche et de l'innovation une priorité de la

coopération transfrontalière pour stimuler la compétitivité économique. Une autre priorité commune porte sur un développement durable, soucieux de la protection de l'environnement.

Renforcer les réseaux existants, en créer de nouveaux, connecter les réseaux entre eux, faire de ce réseau des réseaux un atout par rapport aux régions et pays voisins, ... Quels que soient les acteurs concernés (villes, entreprises, universités, ...), l'organisation des réseaux qui l'irriguent sera pour ACAL un enjeu majeur questionnant la gouvernance de la future entité régionale.

#### **Préconisation**

**Favoriser l'inscription des acteurs d'ACAL dans des réseaux à dimension européenne et internationale, soutenir les réseaux existants et les connecter entre eux.**

**Pour cela :**

- **Mettre en place un « réseau des réseaux » qui articule les réseaux existants et permet la capitalisation et l'échange d'expérience ainsi que la circulation de l'information sur les projets et partenariats afin de générer des opportunités pour l'ensemble des territoires et acteurs d'ACAL, qu'ils soient urbains, péri-urbains ou ruraux.**
- **Encourager le développement des structures de coopération transfrontalière existantes,**
- **Renforcer la mise en relation et l'accompagnement des porteurs de projets, notamment en matière d'ingénierie dans la recherche de fonds européens, en particulier les fonds thématiques (HORIZON 2020, COSME, ERASMUS+, EUROPE CREATIVE, LIFE, ...).**

#### **• Le statut de capitale européenne de Strasbourg**

ACAL dispose d'un atout spécifique : Strasbourg. Abrisant de nombreuses institutions internationales (Conseil de l'Europe, Cour Européenne des Droits de l'Homme, Pharmacopée européenne, Fondation Européenne de la Science, quartier général de l'Eurocorps, ...) et représentations diplomatiques, c'est aussi la ville-siège du Parlement Européen et l'une des trois capitales de l'Union Européenne. Cette position lui donne toute légitimité pour devenir un pivot important des relations entre la France et l'Europe, une tête de pont à partir de laquelle la France serait portée vers plus d'échanges européens. Limitrophe de trois régions françaises (Nord-Pas-de-Calais – Picardie, Bourgogne – Franche-Comté et Ile-de-France), ACAL peut être pour elles une passerelle vers l'Europe. Ainsi, elle pourra être reconnue comme une capitale européenne par chaque citoyen d'ACAL et fera profiter l'ensemble de la nouvelle Région de son image européenne.

#### **Préconisation**

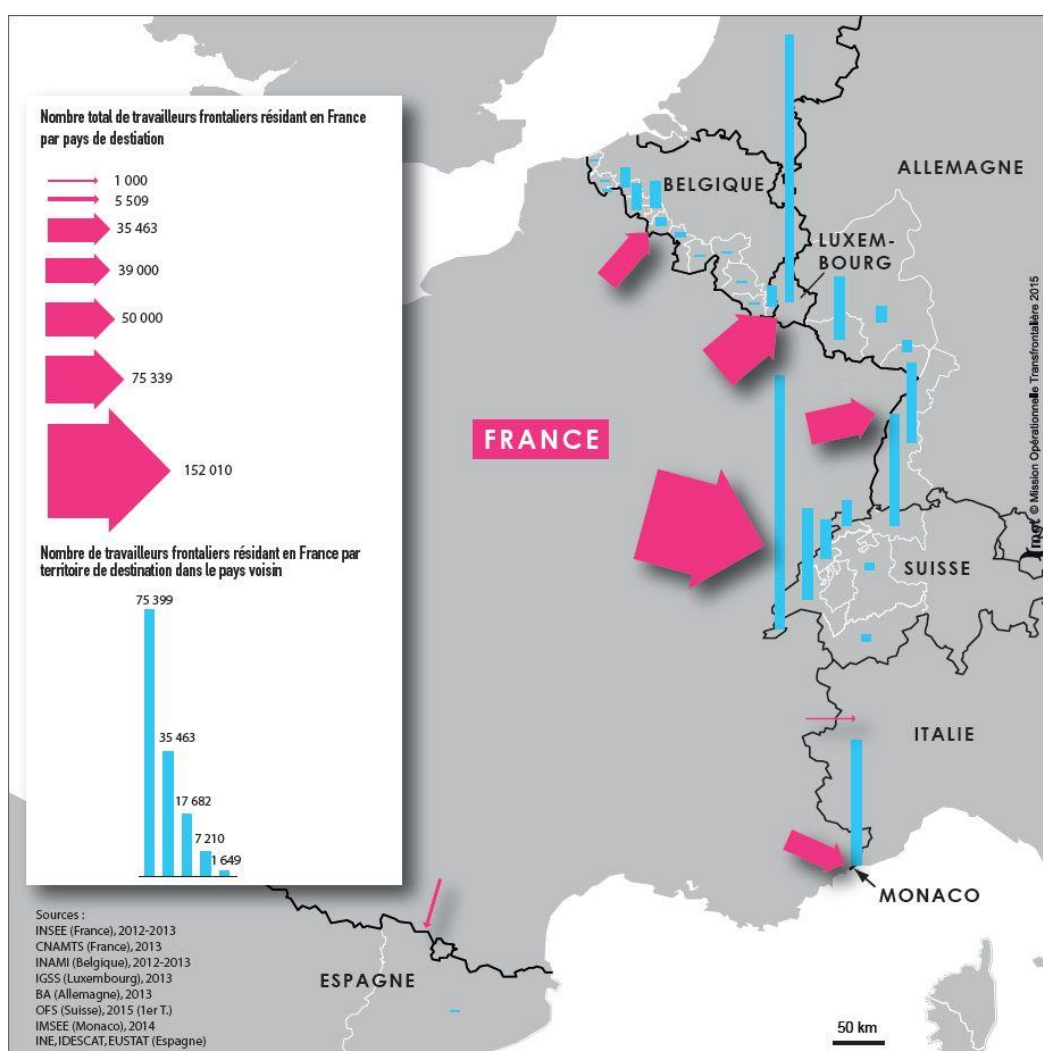
**Conforter le statut de capitale européenne de Strasbourg, notamment en développant l'axe Luxembourg-Strasbourg.**

### III. Développer les logiques transfrontalières et interrégionales

Même s'il ne concerne pas l'ensemble des territoires de la région, le fait transfrontalier est marquant pour ACAL : une partie importante de ses habitants l'expérimentent au quotidien, dans divers domaines.

- **ACAL, première région française pour le nombre de travailleurs frontaliers**

En 2011 ce sont 160 000 personnes (soit 6,1% des actifs) qui, surtout en Lorraine (93 000) et en Alsace (63 000), passaient la frontière chaque jour pour travailler dans le pays voisin. Avec 45% des frontaliers français, ACAL est ainsi la première région française pour le nombre de travailleurs frontaliers.



Source : Mission opérationnelle transfrontalière - 2015



Mais les flux transfrontaliers, qui s'effectuent dans les deux sens, ne sont pas seulement commandés par l'emploi. Il y a d'autres motivations au passage de la frontière suscitant des partenariats transfrontaliers thématiques.

#### • La formation, un champ important pour développer des coopérations transfrontalières

C'est une des clés de la compétitivité d'ACAL. Divers projets, financés par des fonds INTERREG, ont ou avaient pour objectifs de faciliter la mobilité transfrontalière : *Distance Zéro* (entre Wallonie et Champagne-Ardenne), le *Pôle de formation transfrontalier* dans l'agglomération Sarrebruck-Moselle Est. Quant au *Certificat Euregio*, il offre l'opportunité à tous les apprentis et élèves de lycées professionnels du Rhin Supérieur d'effectuer dans cet espace une période de formation à l'étranger d'au moins un mois. Par ailleurs, en Lorraine deux *Ecoles de la 2e chance transfrontalières (E2C-T)* offrent à des jeunes sortis sans diplôme du système scolaire de rebondir via des cursus transfrontaliers en Allemagne, en Luxembourg et en Belgique.

Un mouvement en ce sens existe aussi dans les universités, notamment dans le Rhin supérieur. Ainsi l'Université de Haute-Alsace collabore-t-elle avec des écoles suisses et allemandes pour mettre en œuvre des formations binationales (ex : licence de chimie Regio Chimica) ou tri-nationales (ex : MPM - Management de Projet en Mécatronique, IBM – International Business Management). L'Université de Lorraine s'est engagée dans une stratégie de partenariats avec les universités de la Grande Région (...) La référence à l'ISFATES (Institut Supérieur Franco-Allemand de Technique d'Economie et de Sciences) est un élément central de sa politique transfrontalière ; celui-ci délivre dans ses 6 filières des diplômes conjoints communs à la HTW de Sarre et à l'UL, proposés à près de 400 étudiants.

De même, les régions actuelles ont conclu des accords bilatéraux pour développer la formation professionnelle et l'apprentissage transfrontaliers : l'Alsace dès 1993 avec le Bade-Wurtemberg et, plus récemment, la Rhénanie-Palatinat, la Lorraine avec la Sarre, ainsi que la Champagne-Ardenne avec la Wallonie (2008). En novembre 2014 un accord-cadre sur la formation professionnelle transfrontalière a été conclu à l'échelle de la Grande Région. Les partenaires y définissent pour la première fois les objectifs communs de la politique de formation professionnelle transfrontalière, y compris de la formation continue. On peut noter que dans certains territoires les démarches de gestion prévisionnelle des emplois et compétences tiennent déjà compte du fait transfrontalier.

Les actions menées en faveur d'une formation transfrontalières ne seront pleinement efficaces que si elles s'appuient aussi sur un enseignement des langues, en particulier celle des voisins. Par exemple, mettre un accent particulier sur l'allemand dans la perspective du marché de l'emploi dans les territoires frontaliers. ACAL pourrait aussi s'inspirer de la « stratégie France » engagée récemment par la Sarre ou étendre les accords de mise à disposition d'enseignants allemands, sur le modèle de ceux conclus entre la Rhénanie-Palatinat et l'Alsace.

## Préconisations

**Intégrer la dimension transfrontalière dans le programme régional de formation professionnelle pour favoriser la mobilité des formateurs et des personnes formées.**

**Soutenir le développement de formations favorisant les séjours des deux côtés des frontières.**

**Promouvoir l'enseignement des langues de manière diversifiée dans l'ensemble des formations et en tenant compte des spécificités des territoires frontaliers, particulièrement pour l'allemand.**

### • Dans le domaine de la transition écologique,

Les quatre enjeux majeurs, c'est-à-dire le changement climatique, la perte accélérée de biodiversité, la raréfaction des ressources et la multiplication des risques sanitaires et environnementaux, s'inscrivent dans des logiques qui dépassent largement les frontières et limites administratives de la région ACAL.

Il existe déjà de nombreuses initiatives qui vont dans le sens de la mise en réseau des acteurs concernés et d'une approche transfrontalière et interrégionale de ces enjeux.

Le *RésEAU LorLux* de coopération entre la Lorraine et le Luxembourg a mené de 2012 à 2014, un projet expérimental rassemblant quelque 90 chercheurs avec pour objectif une meilleure connaissance de la ressource eau sur les territoires lorrain et luxembourgeois, en vue d'une meilleure gestion et préservation de sa qualité.

La Réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord-Pfälzerwald a été mise place, entre autres, par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN).

La mise en place, en 2012, d'un réseau transfrontalier d'experts pour une « Liaison Opérationnelle pour la Gestion de l'Aquifère Rhénan (LOGAR) » permet de rassembler les compétences nécessaires à la prévision et l'aide à la décision afin de sauvegarder la nappe phréatique du Rhin supérieur, la plus importante ressource en eau potable d'Europe centrale.

Le projet Eurowood IV a pour objectif de favoriser la gestion durable du massif forestier transfrontalier des Ardennes primaires – Fagne – Thiérache par la mise en place d'une cellule d'accompagnement et de conseil des propriétaires et gestionnaires des communes forestières, par des actions de valorisation de la filière forêt-bois auprès du grand public, ...

Dans le cadre du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen, les partenaires du projet Bâti D2 ont une action de sensibilisation des entreprises de construction et de rénovation à la prise en compte du développement durable dans leur réalisation par une analyse du potentiel et du marché transfrontalier, une mise en lien des professionnels avec des personnes ressources et divers experts de l'écoconstruction et de la qualité environnementale des bâtiments, ...

## Préconisation

**Prendre en compte et traiter les continuités écologiques transfrontalières et interrégionales dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).**

### • Dans le domaine de la santé,

Un financement INTERREG (dans le cadre du programme France-Wallonie-Flandres) a permis la mise en œuvre du projet *COSANTRAN*; en renforçant et régulant les accords inter-hospitaliers existants, celui-ci permet aux populations frontalières françaises (de certains cantons des Ardennes, notamment) et belges d'être soignées au plus près de chez elles, indifféremment du côté de la frontière où elles résident. Toujours dans le but de faciliter l'accès aux soins et de mieux coordonner l'offre de soins, la coopération sanitaire transfrontalière existe aussi en Alsace et en Lorraine, avec l'Allemagne et la Suisse. Elle s'effectue en particulier sous l'égide de l'accord-cadre franco-allemand de 2005 et sous l'autorité, côté français, des agences régionales de santé. Par ailleurs, le cancéro-pôle du Grand Est, concerne également la Bourgogne et la Franche-Comté, mène des projets spécifiques à l'échelle transfrontalière.

### • En matière de consommation

Le Centre Européen de la Consommation a été créé en 1993, à destination des consommateurs et entreprises français et allemands, pour répondre aux questions et litiges à l'échelle européenne. Il a reçu en 2012 plus de 64 000 sollicitations.

### • La coopération transfrontalière dans une logique de bassins de vie

Le fonctionnement transfrontalier des bassins de vie n'est pas encore totalement effectif en raison des nombreux freins et obstacles (distorsions de concurrence, normes techniques et juridiques différentes, ...) qui existent. L'harmonisation des règles sociales et fiscales n'est pas du ressort d'une région française. Pour autant, il ne faut pas occulter ces différences, mais au contraire approfondir leur connaissance, les mettre en lumière, afin de pouvoir les dépasser. Il faut considérer le fait transfrontalier comme facteur de richesse et dépasser la complexité administrative pour utiliser de façon optimale les ressources transfrontalières (mutualisation, rationalisation).

## Préconisation

Se présenter comme un « laboratoire transfrontalier et interrégional ».

Pour cela :

- Se saisir des opportunités d'expérimentation en concertation avec l'État, tout en tenant compte des spécificités territoriales.
- Identifier les pratiques transfrontalières efficaces, les faire connaître et œuvrer à leur extension quand cela est pertinent.
- Favoriser les projets bilatéraux ou multilatéraux transfrontaliers.
- Affirmer et intégrer la dimension transfrontalière dans l'élaboration des stratégies régionales (SRDEII<sup>2</sup>, SRADDET<sup>3</sup>).
- Développer les réseaux transfrontaliers et interrégionaux dans tous les domaines.

- L'image au-delà des frontières

Enfin, pour être effective, la logique transfrontalière et interrégionale doit être intégrée dans l'esprit de tous, en particulier dans les bassins de vie les plus concernés. Cependant, la nouvelle Région ne pourra pas à elle seule porter une image de territoire européen spécifique. Il s'agira pour elle de convaincre et mobiliser les habitants, les entreprises et les acteurs de la société civile. En outre, ACAL pourrait ainsi acquérir auprès de ses habitants une certaine légitimité, qui lui fait encore défaut du fait des conditions de sa naissance.

## Préconisation

Communiquer et diffuser l'information sur le voisin proche, mettre en valeur les initiatives et les projets qui dépassent la frontière, expliquer les différences, montrer les rapprochements possibles.

Pour cela :

- S'appuyer sur les institutions.
- Mobiliser les réseaux.
- Utiliser les médias.

<sup>2</sup> SRDEII : Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation

<sup>3</sup> SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

## Conclusion

Naturellement ouverte à l'Europe par sa position géographique exceptionnelle et au monde par ses activités économiques, ACAL doit profiter de ces atouts majeurs pour devenir une région européenne de premier plan.

- **Développer une politique économique régionale s'appuyant sur le caractère internationalisé du tissu économique d'ACAL.**
- **Renforcer ACAL comme région de la connaissance, largement tournée vers l'international.**
- **Définir une stratégie régionale de développement du tourisme culturel et patrimonial, en particulier le tourisme de mémoire, mais aussi le tourisme industriel, prenant en compte les territoires voisins d'ACAL afin d'inciter les touristes à rester plus longtemps dans la région.**
- **Acquérir une visibilité à l'échelle mondiale.**
- **Construire une approche commune du grand Bassin parisien avec les autres régions concernées afin de renforcer l'ouverture d'ACAL vers l'ouest et sa capacité à capter des flux internationaux.**

La notion de réseau est aujourd'hui incontournable pour analyser les rapports de force et d'équilibre d'un territoire avec ses voisins. La nouvelle région doit prendre acte d'un monde bâti en réseaux où les flux, aussi bien matériels qu'immatériels s'accélèrent et se déplacent en permanence. L'enjeu pour elle serait de devenir une région de réseaux de territoires et d'acteurs, afin d'être en situation de capter ces flux, d'en tirer profit, voire de les orienter.

- **Favoriser l'inscription des acteurs d'ACAL dans des réseaux à dimension européenne et internationale, soutenir les réseaux existants et les connecter entre eux.**
- **Conforter le statut de capitale européenne de Strasbourg, notamment en développant l'axe Luxembourg-Strasbourg.**

Région transfrontalière, interface avec d'autres régions françaises, ACAL est une terre de rencontres et d'influences réciproques. C'est une région profondément interdépendante avec les territoires voisins, français aussi bien qu'étrangers. Sur cette base, elle pourrait s'affirmer comme la région européenne où se développent les logiques transfrontalières et interrégionales. Et ainsi devenir la région du bien vivre ensemble européen, au quotidien.

- **Intégrer la dimension transfrontalière dans le programme régional de formation professionnelle pour favoriser la mobilité des formateurs et des personnes formées.**
- **Soutenir le développement de formations favorisant les séjours des deux côtés des frontières.**

- Promouvoir l'enseignement des langues de manière diversifiée dans l'ensemble des formations et en tenant compte des spécificités des territoires frontaliers, particulièrement pour l'allemand.
- Prendre en compte et traiter les continuités écologiques transfrontalières et interrégionales dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).
- Se présenter comme un « laboratoire transfrontalier et interrégional ».
- Communiquer et diffuser l'information sur le voisin proche, mettre en valeur les initiatives et les projets qui dépassent la frontière, expliquer les différences, montrer les rapprochements possibles.

# Pour vos notes

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....